



## LES TERRITORIAUX DE MONTREUIL TOUJOURS MOBILISÉS CONTRE LA CASSE DE LEURS ACQUIS ET DU SERVICE PUBLIC

### Tous au Conseil Municipal du 6 avril 2016 18h30

Après le succès de notre journée de mobilisation du 23 mars 2016 et alors que le Maire a refusé de recevoir le personnel en grève, nous restons mobilisés contre la municipalité de Montreuil qui sanctionne les agents et condamne le service public à être «dégradé».

**La municipalité applique sur le plan local l'austérité qu'elle condamne au plan national !**

Le maire dit que les services publics sont la richesse de ceux qui n'en n'ont pas mais dans le même temps, la municipalité choisit de **dégrader la qualité du service rendu à la population, alors que d'autres choix sont possibles, malgré la baisse des dotations de l'État :**

- En réduisant la dépense là où nous en avons le plus besoin, à savoir dans les services rendus aux publics les plus fragilisés (baisse de la subvention au Centre communal d'action sociale, suppression de postes dans les services de proximité et d'accueil du public)
- En réduisant le nombre de remplacements de personnels dans les services (comme les centres de loisirs ou les crèches), **au risque que ceux-ci ferment.**
- En ne proposant pas de plan pluriannuel de titularisation alors que 307 agents de catégorie C sont en droit d'en bénéficier.

Mais aussi en **revenant sur des acquis sociaux** des agents de la ville et du CCAS de Montreuil les plus modestes:

- suppression définitive de la prime d'installation (2100 euros) lors de la mise en stage des agents.
- suppression des congés de pré-retraite (de 1 à 3 mois selon l'ancienneté).
- baisse de 10 % de la subvention versée au Comité des Œuvres Sociales (COS), association du personnel s'apparentant à un comité d'entreprise.

**Cela dans une Ville dirigée par une majorité d'Union de la gauche qui s'apprête à fêter les 80 ans de la victoire du Front populaire !**

Parce que le Conseil Municipal peut décider de ne pas voter ces mesures, nous avons demandé au Maire une interruption de séance du conseil municipal le 6 avril afin de faire une déclaration au nom de l'intersyndicale.

**C'est pourquoi, nous appelons tous les agents de ville et du CCAS de Montreuil à y participer et être le plus nombreux-ses possible dès 18h30 pour faire entendre notre voix.**